



DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025

A remplir en totalité recto verso et à remettre au 144

**Merci d'écrire lisiblement et de remplir la totalité du dossier pour valider l'inscription de l'élève.
Tous les champs sont obligatoires, aucun dossier ne sera pris en compte sans la totalité des informations demandées par le 144.**

L'ELEVE

Nom: Prénom:

Sexe: M F

Date de naissance: / /

Adresse:

N°: Rue:

Code postal: Ville:

Nouvel élève

Déjà inscrit au 144

PARENTS

Mère

E-mail:

Téléphone:

Père

E-mail:

Téléphone:

Nombre de frères et soeurs:

Pouvez vous (à titre informatif pour le 144) nous préciser les éléments suivants :

Lieu de scolarisation de votre enfant :

L'heure de sortie d'école le jour de son cours de danse :

Cours choisis

Danse

.....
.....
.....

Niveau et/ou âge

.....
.....
.....

REGLEMENT : Inscription à l'année uniquement !

Abonnement tarifs annuels 2024/2025 (cours spécifique enfants & ados du planning. Barre à terre et pointes par exemple n'entrent pas dans cette formule, qui sont des cours au tarif adulte...voir avec l'accueil) + frais d'inscription annuelle.

10% de réduction si inscription de 2 membres d'un même foyer ou sur un cours adulte (pour une inscription le même jour)

- 1 cours par semaine : 264€ + 20 € d'inscription soit 284€
pour un règlement en 3 fois : 88€ + 88€ + 88€ + 1 chèque de 20€
pour un règlement en 1 fois : 1 chèque de 20€ + 1 chèque de 264€
- 2 cours par semaine : 410€ + 20 € d'inscription soit 430€
pour un règlement en 3 fois : 137€ + 137€ + 136€ + 1 chèque de 20€
pour un règlement en 1 fois : 1 chèque de 20€ + 1 chèque de 410€
- 3 cours par semaine : 520€ + 20 € d'inscription soit 540€
pour un règlement en 3 fois : 174€ + 173€ + 173€ + 1 chèque de 20€
pour un règlement en 1 fois : 1 chèque de 20€ + 1 chèque de 520€
- A partir de 4 cours/ semaine: Rajout de 60€ par danse à l'année !
- 1 cours par semaine Eveil 4/5 ans : 240€ + 20 € d'inscription soit 260€
pour un règlement en 3 fois : 80€ + 80€ + 80€ + 1 chèque de 20€
pour un règlement en 1 fois : 1 chèque de 20€ + 1 chèque de 240€
- 2 cours par semaine Eveil 4/5 ans : 370€ + 20 € d'inscription soit 390€
pour un règlement en 3 fois : 124€ + 123€ + 123€ + 1 chèque de 20€
pour un règlement en 1 fois : 1 chèque de 20€ + 1 chèque de 370€

IMPORTANT : Règlement par chèque à l'ordre de CLUB 144, espèces ou ANCV (chèques vacances ou coupon sport)

Règlement en 1 fois : Le chèque sera encaissé dans les jours suivant l'inscription ou décalé en septembre pour une inscription en fin de saison. Dans ce cas, seul les frais d'inscription annuelle seront encaissés de suite.

Règlement en 2 fois : Le 1^{er} chèque sera encaissé dans les jours suivant l'inscription ou en septembre + le mois suivant (ou plus tard sur demande de votre part maximum courant novembre).

Règlement en 3 fois : Le 1^{er} chèque sera encaissé dans les jours suivant l'inscription ou en septembre + novembre + janvier.

Pour un règlement en chèque :

Je soussigné(e).....
reconnait avoir faitchèques pour un montant total de€

- pour l'abonnement de mon enfant au 144 pour la saison 2024/2025.

Je ne pourrais en aucun cas faire opposition à mes chèques (voir article L131-35 du code monétaire & financier) ou en demander la restitution en cas d'arrêt de ma part.

Fait à Toulouse, le / /

Signature :

Pour un paiement en espèces ou ancv, un reçu vous sera délivré. Il fera office de preuve en cas de litige, merci de le garder précieusement.

CONDITIONS GÉNÉRALES - RÈGLEMENT INTERNE - INFORMATIONS IMPORTANTES DE L'ÉCOLE DE DANSE LE 144 A LIRE TRÈS ATTENTIVEMENT !

- Les cours commenceront à partir du lundi 02 septembre 2024 et finiront le 28 juin 2025.
Merci de prendre note des vacances du 144
 - du 20 octobre au 03 novembre — du 22 décembre au 05 janvier
 - du 16 février au 02 mars — du 13 avril au 27 avril — du 18 au 25 mai pour l'ascension.
 - Les cours fériés qui sont maintenus : le lundi 11 novembre, le jeudi 01 et 08 mai et lundi 9 juin (pentecôte).
- Le montant total de l'abonnement annuel, frais de dossier compris, s'effectue lors de l'inscription, il engage l'élève à être présent dans les cours qu'il a choisis.
- Pour les encaissements échelonnés, les trois chèques doivent être remis lors de l'inscription. Les parents ne pourront en aucun cas faire opposition à leur chèque en cas d'arrêt prématuré des cours.
- Le 144 accepte pour tout abonnement, des paiements en chèques, espèces, ancv. Pas de paiement par CB.
- Les forfaits sont valables pour la saison en cours, ils ne sont ni cessibles, ni récupérables. Sauf cas de force majeure (telle longue maladie, fractures...) qui donnera droit à un report sur la saison prochaine. Dans ce cas, un certificat médical sous pli confidentiel devra être fourni précisant les dates précises d'arrêt, nous ne prendrons pas les certificats de complaisance. L'arrêt prendra effet à la date d'envoi du certificat.
- Aucun abonnement ne pourra faire l'objet d'un remboursement après les 15 jours suivant l'inscription de l'enfant qui sera une période d'essai. La place de l'enfant étant réservé à l'année.
- Toute forme d'agressivité de la part d'un élève ou d'un parent envers la direction, le secrétariat ou les professeurs verra l'annulation pure et simple de son abonnement sans pouvoir en demander le moindre remboursement.
- En cas de décisions des autorités (nationales, régionales, locales ou autre) imposant la fermeture des locaux de l'école de danse pour une/ des raison(s) sanitaire(s), ou empêchant une organisation normale des cours, l'adhérent (ou son/ses représentant(s) légaux) accepte que les cours précédemment planifiés soient assurés en distanciel aux mêmes jours et horaires que ceux du planning habituel. Ces cours à distance venant se substituer aux cours prévus dans les locaux de l'école de danse, ils ne seront ni reportés, ni compensés ; l'adhérent accepte qu'ils ne fassent l'objet d'aucun remboursement. L'élève pourra cependant suivre d'autres cours de son choix en distanciel et cela à titre gratuit.
- Toutes les informations sont données par e-mail aux parents et à l'élève s'il possède une adresse mail personnel. Nous ne sommes pas responsables de mails non lus ou dans vos indésirables. Nous laissons la responsabilité aux parents de prendre contact avec le 144 pour toute demande d'informations qui ne serait pas reçu par mail privé ou newsletter. Sachant que le site internet et le Facebook permettent de relayer les informations de base.
- Afin de ne pas déranger le bon déroulement de la classe, les parents et les amis d'élèves ne sont pas autorisés à assister aux cours.
- Utilisation du téléphone portable interdite durant toute la durée du cours
- Le 144 décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux, les effets personnels sont sous la responsabilité exclusive de son propriétaire.
- Nous vous informons ne pas avoir souscrit d'assurance individuelle accident, cette dernière reste de votre responsabilité.
- Tous les cours sont réduits de 5mn afin de fluidifier les passages et de garder un temps d'échange entre les parents et les professeurs.

Les dates à retenir durant l'année :

- Du 16 au 21 décembre 2024 : Classe de Noël Vous pourrez prendre photos et vidéos et échanger avec son professeur après la classe et durant le goûter. Nous invitons les élèves à mettre des accessoires de Noël pour embellir la fête !
- Pas de cours le samedi 25 Janvier pour cause de Festival au 144
- Le gala de fin d'année au Bascala de Bruguières. Informations à venir !
- Du 26 mai au 14 juin 2025 : Les ré-inscriptions prioritaires pour les élèves du 144

Je reconnais avoir pris connaissance et approuvé les conditions générales et le règlement interne.

Je dégage de toute responsabilité le 144 en ce qui concerne l'aptitude de mon enfant à suivre ses cours, et ce, du fait de ne pas avoir fourni de certificat médical.

Date :

Signature(s) :

A conserver par les parents

A conserver précieusement par les parents pour garder en mémoire la date du gala et les vacances scolaires. Lire toutes les inscriptions ci-dessous : Tenues de danse à respecter, déroulement d'un cours, charte, règlement intérieur.

1) TENUES DE DANSE CLASSIQUE :

A lire très attentivement...

- Bijoux interdits pour tous les groupes & pas de culottes qui dépassent !
- La tenue de votre enfant doit être lavée chaque semaine. Nous n'accepterons pas des tenues déchirées ou sales.
- Les élèves pourront être refusés en cas de tenue non adéquate
- Chaussons de classique : Uniquement sansha, capezzio, bloch, wearmoi. Pas de décatlon qui sont inconfortables au niveau des coutures pour l'enfant !
- Cache coeur obligatoire pour l'hiver, nous n'accepterons pas de pull
- L'enfant doit arriver avec son chignon (prévoir un kit de secours dans son sac de danse)
- Pensez à donner une bouteille d'eau ou gourde. Une fontaine à eau est à leur disposition dans les vestiaires.

Eveil 4-5 ans : ROSE PALE

Justaucorps avec jupette incorporée de préférence ou justaucorps simple (la jupe libre n'est pas autorisée)

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

Initiation 6-7 ans : PARME

Justaucorps avec jupette incorporée de préférence ou justaucorps simple (la jupe libre n'est pas autorisée)

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

Préparatoire (8 ans et +) : BLEU CLAIR

Justaucorps avec ou sans jupette monté sur élastique de préférence

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

Elémentaire 1 (9 ans et +) : BORDEAUX

Justaucorps avec ou sans jupette monté sur élastique de préférence

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

Elémentaire 2 (11 ans et +) / Pointes : NOIR

Justaucorps avec ou sans jupette monté sur élastique de préférence

Combi en laine acceptée pour l'échauffement

Collants de danse roses avec pieds

1/2 pointes roses bi-semelles en toile et pointes (si cours spécifique cours de pointes)

Chignon et barrettes ou bandeau avec barrettes pour les cheveux courts (pas de cheveux dans les yeux)

L'élève pourra se voir refuser le cours en cas de non respect de la tenue adéquate.

2) TENUES DE DANSE MODERN'JAZZ & CONTEMPORAIN

- Bijoux interdits pour tous les groupes.
- La tenue de votre enfant doit être lavée chaque semaine. Nous n'accepterons pas des tenues déchirées ou sales.
- Les élèves pourront être refusés en cas de tenue non adéquate
- Justaucorps obligatoire (pas de tee-shirts) pour le modern'jazz. Brassière ou top de danse autorisé pour le contemporain
- Leggings, pantalon jazz ou short de danse noir pour tous les groupes (lycra ou coton)
- Choix personnel de porter un collant de danse sans pieds ou jambes nues.
- Pieds nus MAIS prévoir des chaussettes pour le début du cours
- Cache-coeur si besoin pour l'hiver...Nous n'accepterons pas de pull en cours !
- Nuque dégagée (queue de cheval, chignon...), pas de cheveux dans les yeux
- Pensez à donner une bouteille ou gourde, une fontaine à eau est à leur disposition dans les vestiaires.

COULEURS OBLIGATOIRES pour les justaucorps :

Eveil 4/5 ans : Rose pastel

Initiation 6/7 ans : Parme

Préparatoire 8 ans et + : Bleu clair

Débutant ado 11 ans et + : Bordeaux

Moyen 11 ans et + : Noir

Contemporain : Noir

L'élève pourra se voir refuser le cours en cas de non respect de la tenue adéquate.

3) TENUE DE DANSE POUR TOUS LES COURS SAUF CLASSIQUE ET MODERN'JAZZ

- Jogging, short ou leggings + tee-shirt confortable afin de libérer les mouvements...+ Baskets
- PAS DE JEAN'S et de PULL durant les cours !
- Cheveux attachés de préférence

L'élève pourra se voir refuser le cours en cas de non respect de la tenue adéquate.

NOTE AUX PARENTS POUR UN BON DEROULEMENT DES COURS

Les cours d'1h durent 55mn et le cours de 45mn durent 40mn pour faciliter le passage des élèves.

Les parents doivent laisser leurs enfants aller aux vestiaires seuls (pour les groupes à partir de 8 ans à l'ouverture des portes, ceci afin de ne pas déranger le bon déroulement de la classe.

Les parents devront quitter l'école de danse dès l'appel des enfants par leur professeur et ne sont pas autorisés à assister aux cours.

Merci de respecter toutes ces règles afin de préserver la qualité d'enseignement de la danse au 144.

LE GALA DU 144

Comme chaque année à la salle de spectacle le Bascala à Bruguières. La date sera connue octobre/novembre. La participation de l'enfant (non obligatoire) au gala impliquera aux parents d'acheter sa tenue de danse et de prendre ses places pour le théâtre.

L'organisation de la journée de gala nécessite des répétitions dans le théâtre, les horaires seront définies dans l'année. Nous rappelons aux parents que la date du gala au Bascala s'effectue chaque année à partir d'un tirage au sort. Les dates de gala peuvent être en week-end, jour de semaine ou jour férié.

Toutes les informations précises vous sont données ultérieurement.



CHARTRE DU 144 à lire attentivement par les parents et l'élève

A conserver par les parents

Parce qu'elle possède une véritable force d'évasion et de bien-être, la danse est pratiquée depuis longtemps par un très grand nombre de personnes. Adultes, enfants, ados, danses de couples ou en solo... de différents horizons. Les valeurs qu'elle véhicule touchent ainsi la plupart d'entre nous. Au-delà du simple cadre de la danse, toutes ces valeurs nous accompagnent au quotidien et sont source d'épanouissement, d'enrichissement et d'accomplissement personnels. Pour les plus jeunes, elle contribue à leur éducation et leur apporte des notions élémentaires telles que le respect, l'ouverture d'esprit, la sociabilité et le dépassement de soi.

Prendre soin de la structure est essentiel : des vestiaires laissés propres, jeter les papiers dans les poubelles, ne rien jeter dans les toilettes. Ramasser sa bouteille et la mettre à la poubelle à la fin de son cours si besoin, pas de chewing-gum collé sous les tables ou les bancs...

Respecter les autres danseurs en arrivant à son cours de danse propre et dans une tenue adéquate. Arriver à l'heure pour ne pas déranger et éviter de perturber un cours déjà commencé.

Respecter l'accueil que vous offre la direction en présentant votre carte à l'entrée, même si vous êtes exceptionnellement en retard.

La direction prend les décisions qui lui semble les meilleures pour la bonne marche des cours et le confort des élèves, mais reste à l'écoute de remarques et d'idées.

La prise d'abonnement ne donne en aucun cas le droit de critiquer sans égard la direction ou les professeurs. Toute forme d'agressivité de la part d'un élève ou d'un parent, verra l'annulation pure et simple de son abonnement.

Les cours de danse au 144 se pratiquent dans un cadre légal de la danse et sont dispensés par des professionnels de la danse.

Pour le confort des élèves et des professeurs le 144 dispose de : plancher sur lambourdes, miroirs, vestiaires séparés hommes/femmes, toilettes, ventilation de renouvellement d'air à raison de 12 fois/heure.

La danse doit avant tout nous permettre de nous évader et de prendre du plaisir.

En rejoignant le 144, vous allez à la rencontre d'une direction, de professeurs et d'élèves souriants, passionnés et disponibles.

Vous pourrez apporter votre joie et bonne humeur afin de partager des valeurs d'humanité.

CONDITIONS GÉNÉRALES - RÈGLEMENT INTERNE - INFORMATIONS IMPORTANTES
DE L'ÉCOLE DE DANSE LE 144 A LIRE TRÈS ATTENTIVEMENT !

- Les cours commenceront à partir du lundi 02 septembre 2024 et finiront le 28 juin 2025.
Merci de prendre note des vacances du 144
 - du 20 octobre au 03 novembre — du 22 décembre au 05 janvier
 - du 16 février au 02 mars — du 13 avril au 27 avril — du 18 au 25 mai pour l'ascension.
 - Les cours fériés qui sont maintenus : le lundi 11 novembre, le jeudi 01 et 08 mai et lundi 9 juin (pentecôte).
- Le montant total de l'abonnement annuel, frais de dossier compris, s'effectue lors de l'inscription, il engage l'élève à être présent dans les cours qu'il a choisis.
- Pour les encaissements échelonnés, les trois chèques doivent être remis lors de l'inscription. Les parents ne pourront en aucun cas faire opposition à leur chèque en cas d'arrêt prématuré des cours.
- Le 144 accepte pour tout abonnement, des paiements en chèques, espèces, ancv. Pas de paiement par CB.
- Les forfaits sont valables pour la saison en cours, ils ne sont ni cessibles, ni récupérables. Sauf cas de force majeure (telle longue maladie, fractures...) qui donnera droit à un report sur la saison prochaine. Dans ce cas, un certificat médical sous pli confidentiel devra être fourni précisant les dates précises d'arrêt, nous ne prendrons pas les certificats de complaisance. L'arrêt prendra effet à la date d'envoi du certificat.
- Aucun abonnement ne pourra faire l'objet d'un remboursement après les 15 jours suivant l'inscription de l'enfant qui sera une période d'essai. La place de l'enfant étant réservé à l'année.
- Toute forme d'agressivité de la part d'un élève ou d'un parent envers la direction, le secrétariat ou les professeurs verra l'annulation pure et simple de son abonnement sans pouvoir en demander le moindre remboursement.
- En cas de décisions des autorités (nationales, régionales, locales ou autre) imposant la fermeture des locaux de l'école de danse pour une/des raison(s) sanitaire(s), ou empêchant une organisation normale des cours, l'adhérent (ou son/ses représentant(s) légaux) accepte que les cours précédemment planifiés soient assurés en distanciel aux mêmes jours et horaires que ceux du planning habituel. Ces cours à distance venant se substituer aux cours prévus dans les locaux de l'école de danse, ils ne seront ni reportés, ni compensés ; l'adhérent accepte qu'ils ne fassent l'objet d'aucun remboursement. L'élève pourra cependant suivre d'autres cours de son choix en distanciel et cela à titre gratuit.
- Toutes les informations sont données par e-mail aux parents et à l'élève s'il possède une adresse mail personnel. Nous ne sommes pas responsables de mails non lus ou dans vos indésirables. Nous laissons la responsabilité aux parents de prendre contact avec le 144 pour toute demande d'informations qui ne serait pas reçu par mail privé ou newsletter. Sachant que le site internet et le Facebook permettent de relayer les informations de base.
- Afin de ne pas déranger le bon déroulement de la classe, les parents et les amis d'élèves ne sont pas autorisés à assister aux cours.
- Utilisation du téléphone portable interdite durant toute la durée du cours
- Le 144 décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux, les effets personnels sont sous la responsabilité exclusive de son propriétaire.
- Nous vous informons ne pas avoir souscrit d'assurance individuelle accident, cette dernière reste de votre responsabilité.
- Tous les cours sont réduits de 5mn afin de fluidifier les passages et de garder un temps d'échange entre les parents et les professeurs.

Les dates à retenir durant l'année :

- Du 16 au 21 décembre 2024 : Classe de Noël Vous pourrez prendre photos et vidéos et échanger avec son professeur après la classe et durant le goûter. Nous invitons les élèves à mettre des accessoires de Noël pour embellir la fête !
- Pas de cours le samedi 25 Janvier pour cause de Festival au 144
- Le gala de fin d'année au Bascala de Bruguières. Informations à venir !
- Du 26 mai au 14 juin 2025 : Les ré-inscriptions prioritaires pour les élèves du 144